

Paris, le 16 novembre 2020

Objet : Petit-déjeuner du jeudi 03 décembre 2020

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer au petit-déjeuner que nous organisons le :

Jeudi 03 décembre 2020 de 8h30 à 10h00

EN VISIOCONFERENCE

**Sur le thème :
« COVID-19 ET AGRICULTURE »**

En 2020, un virus de 150 milliardièmes de mètre, muni d'un simple brin d'ARN fait trembler plus de 7 milliards d'humains, remet en cause nos modes de vie, nos économies et nous interroge sur l'après pandémie. Cette nouvelle pandémie mondiale interroge de nombreux champs scientifiques dont ceux de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement.

Dans une France confinée, deux priorités ont été de sauvegarder les circuits d'approvisionnement alimentaire en quantité et en qualité.

Dans un livre « Covid-19 et Agriculture, une opportunité pour la transition agricole et alimentaire ? », l'Académie d'agriculture a voulu rassembler les expertises de plus de 60 de ses membres sur trois volets :

- Peut-on assurer l'autosuffisance alimentaire et dans quelles conditions ? Comment cette pandémie change les méthodes de travail, de commercialisation et d'information des agriculteurs. ?
- Est-ce que les changements de notre environnement favorisent les pandémies ? Ces pandémies naissent des rapports entre les animaux, sauvages ou non, de leur environnement et de l'alimentation des Hommes, voire de leur proximité.
- Comment la pandémie a remis en lumière ce lien entre sécurité alimentaire et sécurité sanitaire et la nécessité d'assurer des apports nutritifs et caloriques suffisants et en qualité aux populations.

Au cours de ce petit déjeuner de la 4AF trois de ces coauteurs, Michel DRON, Guy WAKSMAN et André FOUGEROUX présenteront cet ouvrage paru aux éditions des presses des mines et feront un focus des conséquences du Covid sur l'agrofourmiture et sur l'utilisation du numérique et de la robotique.

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



Alain JEANROY
Président

LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE AU SEIN DES LOCAUX DE L'ACADEMIE